## Observation demat38

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 24/02/2019 à 09:47:37.

Depuis cette page.

## Votre message

Monsieur le Commisaire Enquêteur,

Propriétaire depuis 15 ans à Avoriaz, j'ai pu voir les inquiétudes des premiers résidents d'Avoriaz avec le premier projet d'UTN. Nous avons largement dépassé ce stade, les surfaces construites à Avoriaz ne cessent d'augmenter, et la densité de skieurs sur les pistes devient dangereuse.

Permettez-moi d'exprimer mon désaccord total sur le nouveau projet de la place du Téléphérique :

- L'extension du projet hôtelier de la place du Téléphérique de 3500 m2 à 10'000 m2 est complètement déraisonnable. Le projet n'a PAS besoin de passer de 3'500 à 10'000 m2 pour être viable. 5'000 m2 à 7'000 m2 suffiraient largement. Le PLU doit en tous cas préciser que la hauteur de l'immeuble ne doit pas dépasser la hauteur de la piste afin de préserver le site et la vue.
- Ces extensions de surfaces s'ajoutent au projet de construction du nouveau Club Med sur le Col de la Joux Verte, qui va dénaturer cette zone naturelle.

Il est temps d'imaginer que le développement de la station peut se faire sur le plan qualitatif, et non quantitatif! Travaillez sur les transports dans la station, interdiction des moteurs thermiques, réduction du nombre d'engins dans la station, etc...

Cordialement.